

# Fiche Signalétique

---

## 1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

### Identificateur du produit

<b>Produit ID</b>	<b>YYT1009</b>
Nom du produit:	PREMIUM LACQUER THINNER HF
Usage du produit	Peinture
Date de préparation de la FS	17/juin/2014
Date de révision:	17/juin/2014
Numéro d'identification ONU :	UN1263
Classification WHMIS:	D2B Matière toxique B2 Flamable liquide

### Identification de la Compagnie

Valspar, Inc.  
1915 Second Street West  
Cornwall , Ontario K6H 5T1

**Numéro du Téléphone** 1-613-932-8960

**Numéro du Téléphone d'urgence** 1-888-345-5732

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### IDENTIFICATION DES DANGERS

Inhalation  
Ingestion  
Absorption par la peau

#### Contact avec les yeux:

- Irritation grave des yeux
- Risque de lésions oculaires graves.

#### Contact avec la peau:

- Causera le dégraissage de peau.
- Provoque une irritation de la peau.
- Dermatite
- Peut être absorbé par la peau.

#### Ingestion:

- Irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac.
- Nocif en cas d'ingestion.
- Risque d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions.

#### Inhalation:

- Provoque une irritation du système respiratoire.

**Effets sur les organes cibles et autres effets sur la santé:**

- Provoque des maux de tête, de la somnolence ou d'autres lésions du système nerveux central.
- Des lésions hépatiques peuvent se produire.
- Troubles hématiques
- Des lésions rénales peuvent se produire.

**Ce produit contient des ingrédients qui peuvent contribuer aux effets chroniques potentiels suivants:**

- Avis : Des rapports associent la surexposition répétée et prolongée en milieu de travail à des solvants avec une lésion permanente au cerveau et au système nerveux. Le mauvais usage intentionnel par concentration et inhalation délibérées du contenu peut être nocif ou fatal.

**3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Nom Ingrédient CAS #	% en poids	Nom Chimique	Numéro CAS
ETHANOL 64-17-5	30 - 35	Ethyl alcohol	64-17-5
DIMETHYL KETONE- EXEMPT SOLVENT 67-64-1	25 - 30	Acetone	67-64-1
ISOBUTYL ACETATE 110-19-0	25 - 30	Isobutyl acetate	110-19-0
ISOBUTYL ALCOHOL 78-83-1	5 - 10	Isobutyl alcohol	78-83-1
ISOBUTYRATE D'ISOBUTYLE 97-85-8	1 - 5	Isobutyl isobutyrate	97-85-8
ISOPROPYL ALCOHOL 67-63-0	1 - 5	Isopropyl alcohol	67-63-0

Si cette section est vierge, ce produit ne contient aucune substance dangereuse selon les directives de l'Administration du SIMDUT.

**La classification de ce produit est conforme aux critères de danger des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FS contient tous les renseignements exigés par les RPC.**

**4. PREMIERS SECOURS****Contact avec les yeux:**

En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes si cela est aisément faisable. Si un recours médical n'est pas immédiatement disponible, rincer les yeux pendant 15 minutes de plus. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

**Contact avec la peau:**

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas de contact avec la peau, rincer immédiatement la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

**Ingestion:**

Rincer la bouche à l'eau. Donnez un ou deux verres d'eau. Ne doit cependant induire des vomissements à l'instruction du personnel médical. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. En cas de vomissements, garder la tête plus bas que les hanches afin de prévenir l'aspiration dans les poumons. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

**Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos et sous observation. Obtenir de l'assistance médicale si des symptômes apparaissent ou persistent.

**Conditions médicales aggravées par exposition**

Toutes les maladies respiratoires ou cutanées.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**

Point d'éclair (Fahrenheit):	1
Point d'éclair (Celsius):	-17
Seuil minimal d'inflammabilité (% en volume)	1
Seuil maximal d'inflammabilité (% en volume)	20
Température d'auto-inflammation:	indéterminé
Sensibilité au chocs	non
Sensibilité aux décharges électrostatiques.	Sujet aux risques de décharge statique. Veuillez voir la liaison et l'information de fondre dans la section 7.
Produits de combustion dangereux:	Voir section 10.

**Feu Peu commun et Dangers(Hasards) d'Explosion**

Aucun à notre connaissance.

**AGENTS D'EXTINCTION:**

Dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse et/ou brouillard d'eau.

**Procédures de Lutte anti-incendie:**

Les pompiers devraient être équipés de l'appareil respiratoire indépendant et produire le mécanisme. Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau.

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Mesures a prendre en cas de déversement ou de fuite:**

Ventiler la zone. Éviter l'exposition aux poussières ou aux vapeurs. Utiliser un appareil respiratoire autonome ou un masque à air en cas de gros déversements dans un endroit exigü. Essuyez, grattez ou absorbez dans un matériel inerte et mettez dans un conteneur pour la disposition. Voir la section 7, "Manipulation et Stockage", pour le conteneur approprié et des procédures de stockage. Enlever toute source d'inflammation. Enlever avec un absorbant inerte. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter le contact avec les yeux.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Précautions a prendre lors de la manutention et de l'entreposage:**

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.- Ne pas fumer. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas entreposer au-dessus de 120 oF (49 oC). D'après le point d'éclair et la tension de vapeur, fournir un entreposage adéquat, conforme au règlement OSHA 1910.106 et au règlement 851 OH&S (Ontario) section 22. Les contenants vides risquent de renfermer des résidus du produit, y compris des vapeurs inflammables ou explosives. Ne pas percer, couper ou souder sur les contenants ou à proximité de ceux-ci. Observer toutes les étiquettes d'avertissement jusqu'à ce que le contenant ait été nettoyé commercialement ou remis à neuf. Si le produit est employé près ou au-dessus du point d'inflammabilité, un risque d'allumage peut être présent. Les activités, les utilisations, ou les opérations qui libèrent la vapeur (telle que le mélange ou librement la chute des liquides) peuvent également présenter un risque d'allumage. Veuillez assurer les récipients et l'autre équipement relié ensemble sont correctement collés et à tout moment fondus.

**8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Protection individuelle**

**Protection du visage et des yeux:**

Porter des lunettes anti-éclaboussures avec des écrans anti-éclaboussures ou un écran facial. Ne pas porter de lentilles cornéennes lorsqu'on travaille avec des produits chimiques, parce que les lentilles cornéennes risquent d'aggraver une lésion oculaire en cas d'exposition.

**Protection de la peau:**

Appropriez des gants résistants chimiques devrait être porté, comme nitrile ou néoprène.

**AUTRE équipement DE PROTECTION:**

Empêcher le contact de peau portent des vêtements protecteurs couvrant tous les secteurs exposés. S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près des postes de travail.

**Protection respiratoire:**

Si l'exposition ne peut pas être commandée au-dessous des limites applicables d'exposition, employez le respirateur approuvé par NIOSH approprié tel qu'un respirateur d'épuration d'air avec la cartouche de vapeur organique avec le filtre de dust/mist. Consultez la littérature du fabricant de respirateur pour s'assurer que le respirateur assurera à protection proportionnée. Lisez et suivez les instructions de tout le fabricant de respirateur.

**Ventilation**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Les fours utilisés pour la réticulation devraient comporter une arrivée d'air frais pour éviter l'accumulation de vapeurs et la possibilité de création de mélange explosif. Utiliser le matériel anti-déflagrant électrique, d'aération et d'éclairage, où le produit est employé dans un secteur classifié dangereux

**Directives au sujet de l'exposition****OSHA PEL**

Nom Ingrédient CAS #	% en poids	TWA (final)	Valeurs plafond (finales)	Désignations cutanées
ETHANOL 64-17-5	30 - 35	1000 ppm TWA 1900 mg/m <sup>3</sup> TWA		
DIMETHYL KETONE- EXEMPT SOLVENT 67-64-1	25 - 30	1000 ppm TWA 2400 mg/m <sup>3</sup> TWA		
ISOBUTYL ACETATE 110-19-0	25 - 30	150 ppm TWA 700 mg/m <sup>3</sup> TWA		
ISOBUTYL ALCOHOL 78-83-1	5 - 10	100 ppm TWA 300 mg/m <sup>3</sup> TWA		
ISOPROPYL ALCOHOL 67-63-0	1 - 5	400 ppm TWA 980 mg/m <sup>3</sup> TWA		

**ACGIH TLV**

Nom Ingrédient CAS #	% en poids	TWA	STEL	Valeurs plafond	Désignations cutanées
ETHANOL 64-17-5	30 - 35	1000 ppm	1000 ppm STEL		
DIMETHYL KETONE- EXEMPT SOLVENT 67-64-1	25 - 30	500 ppm TWA	750 ppm STEL		
ISOBUTYL ACETATE 110-19-0	25 - 30	150 ppm TWA			
ISOBUTYL ALCOHOL 78-83-1	5 - 10	50 ppm TWA			
ISOPROPYL ALCOHOL 67-63-0	1 - 5	200 ppm TWA	400 ppm STEL		

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Odeur	Normale pour ce genre de produit.
État de la matière:	liquide
pH:	Sans objet
Pression vapeur:	175.1879699mmHg @68°F ( 20°C)
Densité vapeur (air=1)	4.97
Point d'ébullition:	132.89°F ( 56°C)
Solubilité dans l'eau	indéterminé
Coefficient de distribution d'eau/huile :	indéterminé
Densité (Livres par gallon É-U)	6.77
Densité relative (l'eau=1)	.81
Vitesse d'évaporation (Acétate de butyle=1)	5.6
Point d'éclair (Fahrenheit):	1
Point d'éclair (Celsius):	-17
Seuil minimal d'inflammabilité (% en volume)	1
Seuil maximal d'inflammabilité (% en volume)	20
Température d'auto-inflammation:	indéterminé

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter:	Chaleur.
Incompatibilité	Oxydants forts
Polymerisation dangereuse	Aucun prévu
Produits de décomposition dangereux:	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

### Sensibilité aux décharges électrostatiques.

Sujet aux risques de décharge statique. Veuillez voir la liaison et l'information de fondre dans la section 7.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Nom Ingrédient CAS #	% en poids	NIOSH - DL50 et CL50 sélectionnées
ETHANOL 64-17-5	30 - 35	= 7060 mg/kg Oral LD50 Rat
DIMETHYL KETONE- EXEMPT SOLVENT 67-64-1	25 - 30	= 5800 mg/kg Oral LD50 Rat
ISOBUTYL ACETATE 110-19-0	25 - 30	= 13400 mg/kg Oral LD50 Rat > 5000 mg/kg Dermal LD50 Rabbit
ISOBUTYL ALCOHOL 78-83-1	5 - 10	= 2460 mg/kg Oral LD50 Rat > 2000 mg/kg Dermal LD50 Rabbit > 6.5 mg/L Inhalation LC50 Rat 4 h
ISOBUTYRATE D'ISOBUTYLE 97-85-8	1 - 5	= 12800 mg/kg Oral LD50 Rat > 8600 mg/kg Dermal LD50 Rabbit
ISOPROPYL ALCOHOL 67-63-0	1 - 5	= 12800 mg/kg Dermal LD50 Rat = 12870 mg/kg Dermal LD50 Rabbit = 4396 mg/kg Oral LD50 Rat = 72.6 mg/L Inhalation LC50 Rat 4 h

### Mutagénicité/Téatogénicité/Cancérogénicité:

## 12. LES DONNEES ECOLOGIQUES

Pas d'informations écologiques disponibles.

## 13. CONSIDÉRATION POUR LA DISPOSITION

Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets dangereux conformément aux réglementations municipale, provinciale et fédérale.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Transport des Marchandises dangereuses au Canada

Numéro d'identification ONU :	UN1263
Nom d'expédition:	PAINT RELATED MATERIAL
Classement des dangers:	3
Groupe d'emballage:	II

### Les exceptions de TMD Langage Clair :

Pour les marchandises dangereuses, le fournisseur peut appliquer l'une des exceptions suivantes (TMD de référence): Quantité limitée / bien de consommation (1.17), n'entretennent pas la combustion, etc. (2.18), une matière visqueuse (2.19), Liquides inflammables : Exemption d'ordre général (1.33), ou US DOT Réciprocité (9.1, .3 & .4). S'il vous plaît consulter les règlements actuels TMD avant de l'appliquer une ou plusieurs ces exceptions pour les expéditions suivantes.

### Association du transport aérien international (IATA) :

No ONU/ID:	UN1263
Nom d'expédition:	Paint
Classement des dangers:	3
Groupe d'emballage:	II

### Organisation maritime internationale (IMO):

No ONU/ID:	UN1263
Nom d'expédition:	PAINT
Classement des dangers:	3
Groupe d'emballage:	II

Polluant marin	non
----------------	-----

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX - Inventaires des produits chimiques

#### La liste intérieure des substances (LIS) canadienne.

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne.

#### Répertoire TSCA des Etats-Unis

Tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences du répertoire des substances chimiques TSCA des États-Unis.

#### Inventaire du Canada National Pollutant Release :

Nom Ingrédient CAS #	% en poids	PRODUITS CHIMIQUES DE L'INRP - CANADA :
ETHANOL 64-17-5	30 - 35	Part 5 Substance
DIMETHYL KETONE- EXEMPT SOLVENT 67-64-1	25 - 30	Part 4 Substance
ISOBUTYL ACETATE 110-19-0	25 - 30	Part 4 Substance
ISOBUTYL ALCOHOL 78-83-1	5 - 10	Part 1, Group 1 Substance
ISOBUTYRATE D'ISOBUTYLE 97-85-8	1 - 5	Part 4 Substance
ISOPROPYL ALCOHOL 67-63-0	1 - 5	Part 1, Group 1 Substance Part 5 Substance Part 1, Group 1 Substance

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Codes SIMD

<b>Santé</b>	2*
<b>Inflammabilité:</b>	3
<b>Réactivité :</b>	1
<b>EPI :</b>	X - Se reporter à la section 8 relative à l'équipement de protection personnelle.

### Abréviations :

OSHA - Occupational Safety and Health Administration, IARC - International Agency for Research on Cancer, NIOSH - National Institute of Occupational Safety and Health, NTP - National Toxicology Program, ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists, SCAQMD - South Coast Air Quality Management District, TSCA - Toxic Substance Chemical Administration, IATA - International Air Transport Association, IMO - International Maritime Organisations : DOT - Department of Transportation, SO - Sans objet, N/E - Non établi, N/D - Non disponible, QD - Quantité à déclarer, PD - Poids, MG/m<sup>3</sup> - Milligramme par mètre cube, G/L - Gramme par litre, MM - Millimètre, MPPPC - Million de particules par pied cube, PPM - Partie par billion, PPT - Partie par billion, CFT/PM - Creuset fermé Tag/Pensky-Martens, PB - Plomb, PEL - Limite d'exposition permmissible, TWA - Moyenne pondérée dans le temps, STEL - Limite d'exposition à court terme.

### Clause de non-responsabilité:

Les données dans le présent relevé correspondent à des valeurs caractéristiques. Étant donné que les variables d'application sont un facteur important en ce qui a trait à la performance du produit, les renseignements dans la présente doivent être utilisés à titre de guide seulement. Valspar n'assume aucune responsabilité ni aucune obligation relativement aux informations fournies. SAUF SI VALSPAR LE STIPULE AUTREMENT PAR ÉCRIT, CELLE-CI N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE POUR UN USAGE PARTICULIER. VALSPAR SE DÉGAGE DE TOUTE RESPONSABILITÉ RELATIVEMENT À LA CONTREFAÇON DE BREVET. VALSPAR NE SERA PAS TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES DÉTERMINÉS, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS. Votre seul recours en cas de malfaçon est le remplacement du produit défectueux ou le remboursement de son prix d'achat, selon notre choix.

### Renseignements sur la préparation :

Préparé par: Service des affaires réglementaires  
Date d'impression: 17/juin/2014  
Date de révision: 17/juin/2014

### Renseignements techniques :

The Valspar Corporation  
PO Box 1461  
Minneapolis, MN 55440  
Numéro du Téléphone 1-613-932-8960

**Numéro du Téléphone d'urgence 1-888-345-5732**